

SAINT-HERNIN

BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2022 | NUMÉRO 25



www.saint-hernin.fr



TOUT
commence
enFINISTERE



SOMMAIRE



01

LE MOT DU MAIRE

02

INFORMATIONS COMMUNALES

07

PROFITEZ DE VOTRE ÉTÉ À SAINT-HERNIN

11

A L'ÉCOLE

13

VIE ASSOCIATIVE

16

VIE CULTURELLE

20

GRAND FORMAT :
PRÉSERVATION DU BOCAGE

24

PORTRAIT D'ARTISTES:
LAURANNE FEYEUX

27

TÉMOIGNAGES D'HABITANTS :
ANDRÉ DÉNIEL

30

L'INTERCO ET VOUS

32

VIE PRATIQUE

Mairie, Poste et Bibliothèque

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17 h00

02 98 99 51 27 /mairie@saint-hernin.fr

www.saint-hernin.fr

Direction de publication :

Marie-Christine JAOUEN

Rédaction :

Kévin CROY, Sylvie DREAU, Commission
Communication

Impression : Phisale Graphic, Carhaix.

Photographies : ©Mairie de Saint-Hernin,
©Eugénie BAUDOIN, ©École de Saint-Hernin

Voilà l'été !

Nous avons choisi de mettre en avant dans ce bulletin municipal les temps forts de la saison et vous donner quelques idées d'activités, de sorties pour profiter au mieux des atouts de la commune.

Nous travaillons depuis le début du mandat pour imaginer l'espace Prad Ar Stivell de demain. Nous avons commencé une réflexion consacrée à la structure, aux espaces, mais nous avons besoin de vous pour lui donner une âme.

Il doit être à votre image puisqu'il est pour vous. Alors vos sensibilités, vos envies, votre regard, vos savoir-faire sont essentiels.

C'est pourquoi vous êtes tous conviés le vendredi 24 juin à partir de 18 h 30 sous la halle pour réfléchir ensemble à ce beau projet !

À nous d'imaginer le meilleur pour revenir à ces belles valeurs que sont la solidarité et l'entraide. Ce sera également l'occasion de créer une œuvre collective qui marquera le début de ce travail collaboratif symbolisé par l'empreinte de votre main sur une toile, le tout en musique autour d'un apéritif !

Dans ce numéro, nous avons également souhaité faire un état des lieux du bocage Saint-herninois, car vous êtes nombreux à nous faire part de votre désolation face à la disparition régulière des talus et des chemins. Cela pourrait constituer l'amorce d'une réflexion sereine et constructive sur le devenir de notre paysage, de notre patrimoine environnemental que nous nous devons de transmettre aux générations futures ; un environnement sain, propre et propice à une vie épanouie. Et bien sûr, vous retrouverez avec délice les interviews et portraits des habitants de notre commune dans la rubrique désormais incontournable consacrée aux témoignages.

Profitez bien de cette belle période qui s'annonce, riche en événements, en rencontres et en découvertes.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un bel été ensoleillé !

Marie-Christine JAOUEN,
Maire de Saint-Hernin



Les commerces du bourg au féminin

Marion Cardinal succède à Pascal Boulouard et devient la nouvelle propriétaire du bar-tabac.

"Le Bar'ion" propose les mêmes services tout en apportant un nouveau souffle ! Vous pourrez toujours profiter d'un verre ou d'un café entre amis ou en famille, y organiser vos événements et même profiter d'une délicieuse soirée pizzas le Vendredi !

Une nouvelle touche féminine pour animer la vie du bourg qui vient s'ajouter à l'épicerie tenue par Éliane depuis 1970! Fin 2021, la devanture de l'épicerie a été repensée avec l'installation d'une nouvelle enseigne et la réfection de la façade.

Ces deux commerces sont essentiels à la vie du bourg et aux habitants qui s'y croisent, échangent et discutent des dernières nouvelles.



Aleksandr Penssec, stagiaire à la Mairie



Pendant un mois, Aleksandr Penssec, 17 ans, élève au lycée Saint-Yves de Gourin en première SAPAT (Service à la Personne et Aux Territoires) est en stage à la mairie.

Ce stage de fin d'année lui permettra d'appréhender le monde du travail et de découvrir le fonctionnement d'une collectivité territoriale. Outre l'accueil du public à la mairie, à l'agence postale et à la médiathèque, il sera également amené à découvrir le fonctionnement des commissions, du conseil municipal, la gestion des élections, la gestion de projets. Il aura également l'occasion de participer à des réunions, d'aller sur le terrain et de découvrir des métiers spécifiques : l'état civil, l'urbanisme, la comptabilité, la communication institutionnelle et événementielle.

À l'issue de son baccalauréat professionnel, il souhaite continuer ces études pour devenir préparateur en pharmacie.

Panneau Pocket : La Mairie lance son application et vous informe en temps réel !



Au service des Saint-Herninois avant tout !

Une alerte météorologique, des travaux en cours, des événements... Grâce à l'application gratuite PanneauPocket, vous pourrez consulter et recevoir sur votre téléphone les alertes concernant la vie communale.

Très simple d'utilisation et sans publicité, Panneau Pocket ne nécessitera aucun paramétrage et conviendra à tous les publics.

Lancement prévu dans quelques semaines !

Disponible sur Android et Iphone.

Application "Ma Sécurité" : Les services de police et de gendarmerie sur votre smartphone

En mars dernier, une nouvelle application, « **Ma Sécurité** » a été lancée. Elle regroupe à elle seule les services de police et de gendarmerie.

Gratuite, et disponible sur les plateformes de téléchargement d'applications habituelles et sur l'ensemble des téléphones, cette application offre la possibilité d'être assisté par un gendarme ou un policier, à toute heure de la journée.

Vous pourrez y trouver :

- Les services de pré-plainte et de signalement en ligne
- L'accès aux plateformes de démarches administratives en ligne
- L'ensemble des numéros d'urgence
- Les actualités et notifications locales de sécurité
- Un service de tchat 24h/24 et 7j/7 avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application
- Des conseils de sécurité et de prévention suivant les thématiques intéressant l'utilisateur
- Une cartographie des points d'accueil, des commissariats et des brigades de gendarmerie à proximité, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouverture



L'application a pour objectif de faciliter les échanges avec la gendarmerie et la police et vous donne la possibilité d'alerter plus rapidement les forces de sécurité en cas de besoin.

Plan canicule 2022

Le mois de mai fut chaud et ensoleillé et l'été qui s'annonce pourrait être plus chaud que la normale selon les météorologues.

Si vous êtes une personne isolée, âgée, en situation de vulnérabilité ou de handicap, vous pouvez vous inscrire sur le **registre "Canicule" de la mairie** au **02 98 99 51 27**. Vous serez alors contacté par la Mairie qui s'assurera de votre état de santé lors des épisodes caniculaires.

Vous avez la possibilité de consulter la carte de vigilance de Météo-France qui est mise à jour tous les jours à l'adresse suivante : **<https://vigilance.meteofrance.fr/fr>**.

Une plateforme téléphonique "canicule" est également disponible au 0800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) pour vous informer et répondre à vos questions sur les recommandations à suivre en cas de fortes chaleurs.



Transports scolaires : Les inscriptions 2022/2023 sont ouvertes



Elles doivent être déposées pour tous les collégiens et lycéens sur le **site internet de Breizhgo** (<https://www.breizhgo.bzh/>) avant **le 18 juillet**.

Passée cette date, l'inscription restera possible mais une majoration de 30 € sera alors appliquée aux familles. Afin de répondre aux éventuelles questions des familles, la Région Bretagne met en place un numéro unique d'assistance, actif du lundi au samedi de 8h à 20h : le 02 99 300 300 (au prix d'un appel local).

Le coût de l'abonnement scolaire s'élève à 120€, pour le 1er et le 2e enfant transporté(s), puis à 50€ pour le 3e. La gratuité s'applique à partir du 4e enfant. La part acquittée par les familles représente 10% du coût réel du transport ; les 90% restant étant pris en charge directement par la Région Bretagne. Pour les élèves internes, le coût de l'abonnement s'élève à 90 € pour le transport en car et à 120 € pour le transport en train tout au long de l'année scolaire.

Action citoyenne : Nettoyage du cimetière



Les traitements chimiques destinés à la suppression des mauvaises herbes ne seront bientôt plus autorisés pour les collectivités.

C'est dans ce cadre que la première action citoyenne s'est déroulée au début du mois de juin avec un grand coup de nettoyage des allées du cimetière communal. Sur deux jours, elle a rassemblé au total une trentaine de personnes de Saint-Hernin et des communes extérieures.

Animaux en divagation



De nombreux administrés signalent régulièrement la présence d'animaux en divagation sur la commune. Il est rappelé qu'un animal est considéré en état de divagation lorsqu'il se trouve :

- **En-dehors de la surveillance** effective de son maître (*chiens et chats*),
- **Hors portée de voix**, ou de tout instrument sonore permettant son rappel (*chiens*).
- **Éloigné de son maître ou de son domicile à plus de 100 m (*chiens*) et 1 km (*chats*)**
- **Abandonné et livré** à son seul instinct. (*chiens et chats*)

Le fait de laisser divaguer un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes est puni par le code pénal (Article R622-2). Alors, si vous aimez votre animal, surveillez-le ! Cela vous évitera bien des désagréments et vous permettra de conserver de bonnes relations avec votre voisinage.

Choucas des Tours

Cet oiseau, amateur de graines, est surtout connu et dénoncé par les agriculteurs pour ravager les plantations. Mais il occasionne aussi des dégâts dans les habitations car c'est une espèce qui niche à 80 % dans les cheminées selon la Ligue de protection des oiseaux (LPO). Les nids bouchent donc les conduits de VMC, de chaudière, d'insert ou de poêle et provoquent des incendies et des intoxications au monoxyde de carbone.

Avant l'hiver, pensez à vérifier vos cheminées et conduits pour limiter les risques !

Frelons Asiatiques

Les frelons asiatiques prolifèrent toujours en France et en Bretagne. Sur Internet, vous trouverez des astuces pour construire un piège efficace contre cette espèce nuisible ! Dès le mois d'avril, la reine crée un nid primaire jusqu'en juillet (5 à 20 centimètres de diamètre). Ensuite, de juillet jusqu'au début du mois de décembre, celui-ci évolue pour grossir jusqu'à 80 centimètres de diamètre avec activité conséquente. Le nid primaire est souvent proche des habitations et à l'abri. Il doit être détruit tôt le matin ou le soir afin d'éliminer la reine. Toute destruction dans la journée en l'absence de la reine est inutile, celle-ci reconstruira très rapidement un nouveau nid primaire qui donnera par la suite un nid secondaire beaucoup plus important et plus coûteux à détruire.

Si vous trouvez un nid de frelons, merci de contacter la mairie si celui-ci se trouve sur le domaine public. Si le nid est sur une propriété privée, contactez directement une entreprise spécialisée.



Moustiques Tigres

Il peut être vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika. Il est donc important de ne pas le laisser proliférer. Pour s'en débarrasser, pensez à supprimer toutes les eaux stagnantes dans lesquelles il pourrait pondre.

Dératisation

La prochaine campagne de dératisation se déroulera le 28 septembre 2022. Inscription au : 02 98 99 51 27

L'Agence Postale

L'été est là et de nouveaux beaux timbres viennent enrichir la gamme de l'agence postale ! Des carnets smileys pour partager votre bonne humeur, des carnets fleurs et douceurs pour apporter une touche de légèreté et des carnets de grands voyageurs pour replonger dans vos livres d'Histoire ...

L'agence Postale reste ouverte tout l'été et vous pouvez toujours y trouver :

- Des **Colissimos de la taille S au XXL** pour la France, et du M au XL pour l'international.
- Des **forfaits mobiles** avec ou sans engagement.
- Le service « **Veiller Sur Mes Parents** » à destination des personnes âgées ou isolées.
- **Ardoiz : Une tablette numérique** adaptée pour les personnes qui découvrent les outils numériques



Concours photos 2022

Vous êtes plusieurs à nous transmettre vos plus beaux clichés de la commune. C'est toujours un plaisir de les recevoir et de les partager avec tous les saint-herninois ! Si vous souhaitez à votre tour partager les vôtres, envoyez les par courriel à : mairie@saint-hernin.fr ! Nous avons bien noté votre sensibilité aux arcs-en-ciel ! Merci à David Guivarc'h, Eugénie Baudoin et Christine Youinou !

À partir du 1er juillet et jusqu'au 15 novembre inclus, la municipalité organise un concours de photographies. Passionnés, débutants, curieux ou inspirés, adressez-nous votre photo coup de cœur de la commune ! Que ce soit un élément de son patrimoine historique, naturel, culturel, n'hésitez pas à nous l'envoyer ! Des cadeaux seront à gagner pour les 3 plus beaux clichés ! Les noms des gagnants seront publiés dans le bulletin municipal du mois de décembre !

Alors, c'est parti ! À vos appareils photo !





PROFITEZ DE VOTRE ÉTÉ À SAINT-HERNIN ET LAISSEZ-VOUS SURPRENDRE !

Les beaux jours sont de retour et les vacances aussi ! Alors que certains s'envoleront pour une destination lointaine, d'autres feront le choix de rester à Saint-Hernin.

Cela tombe bien, cette saison 2022 pourrait bien vous surprendre et mettre tous vos sens en éveil ! Alors, n'hésitez pas et profitez de votre pause saint-herninoise !

Vibrez lors de Musique en fête !



La fête de la musique change de nom et devient Musique en fête ! Cette 8ème édition aura lieu le : **samedi 2 juillet à partir de 18h00 sur la place de la halle.**

Les artistes se succéderont sur scène pour une ambiance de folie garantie ! Au programme : Ensemble Klezmer, Libert'y Gospel, Soul Mates, DJ et

LA COMPAGNIE CRÉOLE !

Un concours de la tenue la plus colorée sera également organisé!

Entrée: 10€ avec une consommation offerte, **gratuit pour les moins de 12 ans.** Buvette et restauration sur place.

<https://www.facebook.com/comite-desfetes.sainthernin>

Découvrez les arts de la scène !

Grâce à l'association **La Boîte à Musique (BAM)**. Les enfants de 6 à 12 ans pourront découvrir le chant, la danse, l'expression scénique et laisser leur créativité s'exprimer au cours d'un stage sur le thème de Tarzan **les 13 et 14 août à la Salle Prad Ar Stivell !**

A l'issue du stage, les artistes en herbe rencontreront le public au cours d'une représentation **le 15 août à 18h00** à la salle Prad Ar Stivell.

Inscriptions au **06.72.41.45.69** ou par mail **asso.bam29@gmail.com**

<https://www.facebook.com/asso.bam29>



Craquez pour la perle rare au Trocs et Puces !



Le 2 septembre prochain, venez déambuler dans les allées du "Trocs et Puces" à la recherche de la perle rare ou de la bonne affaire !

Organisé par le Comité des Fêtes et la Société de Chasse "Les capucins".

Buvette et restauration sur place.

Explorez le coeur du village !

Vous aimez jouer, résoudre des énigmes ? Venez découvrir la nouvelle activité créée par la municipalité et partez entre amis ou en famille, à la découverte du village, de son histoire, de son patrimoine et lancez-vous, avec l'aide du petit ardoisier, Maëlig, à la recherche du trésor perdu de Saint-Hernin !

Une nouvelle façon ludique de découvrir le bourg et ses pépites autrement !

À partir de 7 ans. Livret disponible à la Mairie, à l'épicerie "Chez Éliane ou au Bar'lon.

Récompense offerte aux enfants.



Bullez dans un transat !

La place de la halle prend ses quartiers d'été ! Pour votre bien-être et votre confort, des transats ont été installés pour la belle saison. Installez-vous confortablement et laissez-vous aller à une petite sieste, à un moment de détente ! Prenez le temps de vous poser, d'écouter le bruit relaxant de l'eau qui coule, d'observer le ballet des oiseaux, de bouquiner ou encore de partager, sous le soleil, un pique-nique, un moment en famille ou entre amis !



Les conseils de lecture de la P'tite Médiathèque

• Où vivaient les gens heureux

de *Joyce Maynard* aux éditions Philippe Rey

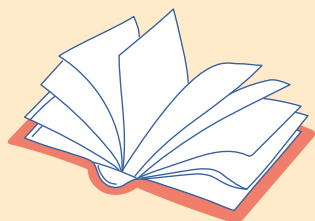
Un roman attachant qui nous fait voyager des années 70 à nos jours dans une société américaine en pleine évolution. Eleanor jeune artiste à succès, achète une maison dans la campagne du New Hampshire, un nouveau départ pour oublier un passé difficile. Elle rencontre Cam qui lui ouvre un nouvel univers. Trois enfants voient le jour... La douceur de vivre... Le bonheur... Jusqu'à l'accident.

• Écoute la pluie tomber

d'*Olivia Ruiz* aux éditions J.C. Lattès

«Marseillette, 1977. Dans le café qui l'a accueillie, étouffée, puis révélée, Carmen pleure sa nièce chérie. À plus de quarante ans, elle se rappelle les personnages qui ont changé sa vie.

Ceux qui l'ont fait plonger, l'ont remise dans le droit chemin. Ceux qui ont su percer ses failles et écouter ses désirs. Sans oublier ses sœurs, dont elle partage les stigmates de l'exil, mais refuse de suivre la route. Parce qu'après tant d'épreuves, Carmen aussi veut s'inventer un destin... »



• Cœur collège

une bande dessinée de *Beka et Maya* aux éditions Dupuis

À 11 ans, Linon et Garance se posent beaucoup de questions sur l'amour. Elles décident de mener une vaste enquête auprès des grandes de l'école. De nombreuses surprises les attendent, qui vont les forcer à apprendre à voir au-delà des apparences. (à partir de 11 ans)



• Qui a fait pipi dans mon lit ?

de *Alain Serge Dzotap* et *Clémence Pénicaud* aux éditions Gallimard jeunesse

Oups, encore un petit pipi au lit... Ce n'est pas drôle de se réveiller dans des draps mouillés ! Heureusement, Papa et grand-mère Ma'a ont un suspect secret...

Amusez-vous avec le CLAJ !

Le secteur enfance-jeunesse du CLAJ propose un large programme d'activités pour les vacances d'été : Sortie à la journée, stage découverte, projet graffiti, sortie surf... Retrouvez les programmes d'activités complets sur le site internet du CLAJ ou en appelant le **02.98.99.38.70**. Accueil des enfants du **8 juillet au 31 août**, de **7h30 à 19h00**.

<https://www.clajpoher.fr/>

				
				
Vendredi 8/07 Prépa séjour nature de 10h à 13h RDV: Maison du parc	Lundi 11/07 Prépa séjour d'été de 10h30 à 12h30 RDV: Maison du parc Orientations Games de 14h00 à 16h00 RDV: Maison du parc	Mardi 12/07 Ouverture de l'espace jeunes / organisation de projet de 10h30 à 12h30 RDV: Maison du parc	Mercredi 13/07 West wake park (partenariat avec le parc de loisirs d'été de la commune) de 10h30 à 12h30 RDV: Maison du parc Prendre tout au long de la journée	Jeudi 14/07 Visites du site des Vieilles Charrues (visites du site, des charnières...) de 10h30 à 12h30 En cas de pluie, rendez-vous à la maison du parc
Vendredi 15/07 Sortie vélo (11-14 ans) de 10h30 à 12h30 RDV: Maison du parc	Lundi 18/07 Tu veux accompagner le séjour équestre dans l'implantation d'un camping ? de 10h30 à 12h30	Mardi 19/07 Activité commune à Plounevezel de 10h30 à 12h30 RDV: City stade	Mercredi 20/07 Activité commune à St hernin de 10h30 à 12h30 RDV: Ann. Bellen Labyrinthe nocturne (12-17 ans) de 10h30 à 12h30 RDV: Maison du parc	Jeudi 21/07 Canic rando (Préparation et mise en œuvre de l'activité) de 10h30 à 12h30 RDV: Maison du parc Prendre tout au long de la journée
Vendredi 22/07 Accrobranches à Carhaix (11-14 ans) de 10h30 à 12h30 RDV: Maison du parc	Lundi 25/07 Rando photos de 10h30 à 12h30 RDV: Maison du parc	Mardi 26/07 Ouverture espace jeunes de 10h30 à 12h30 RDV: Ann. Bellen Mardis de Morgat (partenariat avec la commune de Morgat) de 10h30 à 12h30 RDV: Maison du parc	Mercredi 27/07 Kingoland (partenariat avec la commune de Morgat) de 10h30 à 12h30 RDV: Maison du parc Prendre tout au long de la journée	Jeudi 28/07 Ségamor / Land art (partenariat avec la commune de Morgat) de 10h30 à 12h30 RDV: Maison du parc

Gardez la forme... sans forcer !

Accordez-vous une parenthèse en pleine nature et partez à la découverte de nos chemins de randonnées ! Allez flâner le long du canal de Nantes à Brest ou osez grimper sur les hauteurs des Montagnes Noires !

Vous y découvrirez des paysages remarquables, bucoliques, époustouflants et vous pourriez même, si vous y prêtez attention, faire quelques rencontres inattendues..

Pour adapter vos promenades à votre forme et/ou à vos envies, retrouvez toutes les informations utiles (temps, niveau de difficulté, points d'intérêts..) sur notre site internet ou dans notre guide découverte de la commune.

Disponible en Mairie, à l'office de tourisme et dans les commerces du bourg.

www.saint-hernin.fr



L'année scolaire se termine pour les élèves de l'école publique. Les vacances estivales approchent à grands pas et ils pourront profiter d'un repos bien mérité après cette année riche en activités, imaginées et mises en place par les deux enseignantes, Chloé Camus et Gwendoline Aymé-Kwiecinski.

Les Projets de l'École

Le Carnaval :

L'école et l'Association des Parents d'Élèves ont organisé un carnaval au début du mois de mars. Le thème de cette année était la nature et les élèves, déguisés, ont défilé jusqu'au bourg, puis sont revenus à l'école, où l'APE leur avait préparé un goûter-crêpes convivial qui a permis aux élèves de l'école d'être à nouveau ensemble et réunis après des mois difficiles.

Sortie à Océanopolis:

Le 2 mai dernier, toute l'école s'est rendue à Océanopolis. Les élèves ont participé à des ateliers selon leur niveau de classe, puis ont visité le pavillon Bretagne avec deux guides. Le pique-nique «zéro déchet» a été partagé avant une pause bien méritée.



Label éco-école

Cette année, l'école a demandé à obtenir le label éco-école mais le contexte sanitaire et d'autres contraintes n'ont pas permis de faire toutes les actions envisagées. Cependant, les élèves ont tout de même pu mettre en place des actions pérennes pour réduire les déchets de l'école et de la cantine. La classe des CE CM a pu effectuer une visite de la déchetterie dans le cadre du projet éco-école autour des déchets, et une intervention en classe est prévue en fin d'année.

Le projet de danse

La classe des CE CM participe depuis le début de l'année à un projet danse avec un chorégraphe, Patrick Le Doaré, et le conseiller pédagogique Hubert Cabon. A l'issue de ce projet, un spectacle de danse sera présenté aux familles en fin d'année.

Toujours dans le cadre de ce projet, le mardi 7 juin, les élèves ont eu l'opportunité d'aller assister à un spectacle de danse à l'espace Glenmor de Carhaix.



Initiation à la danse et aux chants bretons

La classe des CE-CM a aussi suivi un cycle de 6 séances d'initiation à la danse bretonne. Ils ont appris quelques chants traditionnels accompagnés d'instruments comme la harpe ou le biniou. La séquence s'est terminée par un Fest-deiz.

Ce moment convivial a réuni les différentes classes ayant participé au projet.

Sensibilisation à la nature et aux partenaires qui nous entourent :

Sortie au potager de Jimmy

La classe de maternelle-CP s'est rendue au potager de Jimmy pour un atelier plantation de graines de courgettes et potirons.

Ils sont tous repartis avec un pot à choyer afin d'avoir un plant à la maison. Au passage, ils ont pu voir ou revoir les animaux de la ferme. Puis, ils sont allés dans le potager avec Jimmy pour voir les différents espaces et les différents fruits, légumes et plantes qui s'y trouvent.



Sortie au jardin de Menez Du

Les élèves de CE-CM ont quant à eux travaillé sur la germination des graines en classe. Ils ont eu l'occasion d'illustrer ce qu'ils ont appris en se rendant aux "Jardin de Menez Du". Ils s'y sont entraînés à reconnaître différents légumes et plantes aromatiques. Aurore Veber leur a expliqué les différentes étapes de la culture d'un légume, de la germination en pépinière à la récolte. Les élèves ont pu aller mettre leurs mains dans le compost afin de planter une graine de basilic, ce qu'ils ont grandement apprécié !



Après deux années durant lesquelles les activités associatives ont été mises en pause, il est l'heure pour elles de recommencer à animer la vie locale Saint-herninoise!

L'Association des Parents d'Élèves



Pâques en Folie!

En partenariat avec le Comité des fêtes qui a organisé une grande chasse à l'oeuf dans le bourg pour les plus grands, l'APE a mis en place et animé des ateliers manuels et de maquillage pour les plus petits. Ce fut un moment de partage sympathique sous un soleil saint herninois qui fut généreux !

Des actions pour financer les projets scolaires

En plus de la collecte de journaux et la vente de jus de pomme, l'APE organise tout au long de l'année des actions pour financer les projets scolaires. En Avril dernier, c'est la vente de près de 170 repas à emporter qui ont permis de financer les sorties au centre de tri de Pohor communauté et à Océanopolis.

Kermesse de l'école

L'APE organise le **26 juin prochain de 14h30 à 18h30** une kermesse sur l'ancien terrain de football derrière l'école ! Les enfants y présenteront un spectacle, des jeux seront organisés ainsi que le tirage au sort de la grande tombola. Les tickets sont au prix de 1 euro et sont disponibles en mairie et dans les commerces du bourg.

Les enfants comptent sur votre présence et votre participation !

Recherche de parents et de nouveaux adhérents

L'association recherche pour l'année prochaine de nouveaux parents et adhérents pour continuer d'offrir aux enfants de belles activités et des sourires !



Le Comité du Pardon de Saint-Sauveur

Dernier Pardon organisé par le Comité

Plus d'une centaine de personnes s'est réunie le premier mai pour la traditionnelle messe et procession du pardon de Saint-Sauveur de Saint-Hernin.

Ce fut l'occasion de célébrer trois baptêmes sous un soleil très généreux. La matinée s'est conclue autour du pot de l'amitié.

Le comité de Saint-Sauveur organisait pour la dernière fois cet événement.

Désormais, le comité des fêtes ajoutera le pardon à son programme d'animations. Pour faire perdurer cette tradition et donner vie à la chapelle de Saint-Sauveur, lieu historique et emblématique de la commune.

Le comité du Pardon de Saint-Sauveur a invité tout les bénévoles au restaurant Le Nivernic pour les remercier chaleureusement d'avoir contribué à la réussite du Pardon depuis toutes ces années.



Union Sportive de Saint-Hernin



L'USSH fête ses 80 ans !

Créée en 1942, l'association fête ce samedi 25 juin ses 80 bougies ! L'occasion pour les joueurs actuels de se mesurer aux joueurs plus anciens lors d'un match amical intergénérationnel qui se déroulera à 15 h 00 au stade municipal. Les festivités se dérouleront sur toute l'après-midi et la soirée avec une exposition retraçant l'histoire du club. Un repas sera servi sous la halle à tous les anciens joueurs et bénévoles du club.

Liberty Gospel

La jeune chorale, Liberty Gospel, lancée en février continue de rechercher des adhérents pour donner de la voix chaque Lundi et lors de manifestations sur la commune et bien au delà.



Le Motoclub de Menez Du

Reprise des activités

Avec les beaux jours, le Motocross redémarre ses activités sur le terrain de Pont Kervranneq! Afin de préparer cette ouverture, l'association a travaillé l'entretien des pistes grâce à l'achat d'un nouveau tracteur. L'hiver dernier, les présidents de l'association ont participé à un séjour d'une semaine en Italie. À l'automne prochain, un repas à emporter sera organisé pour collecter des fonds : au menu, jambon à l'os et frites !



Le Comité Des Fêtes



Fête des Voisins : Edition 2022 !

La fête des voisins de clochers s'est tenue le 22 mai dernier et a rassemblé une centaine de personnes ou non pour un repas partagé au sein de l'enclos paroissial. La place de la halle s'est transformée, pour une après-midi, en une zone de jeux pour petits et grands avec des structures gonflables.

Un spectacle de haute voltige avec la présence de l'artiste écuyère Amandine Fournier et de ses chevaux était organisé dans l'après-midi. Près de 250 spectateurs y ont assisté.

J'ai Rendez-Vous Avec Vous

Un goûter concert !

Les adhérents de l'association se sont retrouvés en mai autour d'un goûter et d'un petit concert de l'association Liberty Gospel ! Un moment gourmand et musical très apprécié.

L'association fera également une sortie le 21 juin au musée de la résistance à Saint-Connan dans les Côtes D'Armor. Ce sera l'occasion pour les adhérents de replonger dans l'Histoire de France.

Les activités jeux de l'association sont maintenues tout l'été à la Salle Polyvalente!



L'ESPACE PRAD AR STIVELL DE DEMAIN : UN TIERS LIEU À DIMENSION CULTURELLE

Depuis plusieurs mois déjà, l'équipe municipale travaille d'arrache-pied sur la réhabilitation et l'extension de la salle Prad Ar Stivell pour en faire un tiers lieu à dimension culturelle. Mais qu'est-ce qu'un tiers lieu ? Explications.

Un tiers lieu est un **espace public** où des citoyens se rassemblent pour partager librement des ressources, des compétences, des savoirs et "**faire ensemble**".

Chaque tiers lieu est différent et varie en fonction des territoires, des besoins des citoyens, des associations et des acteurs économiques. En revanche, ils sont **tous des espaces de rencontres, des lieux de vie qui ont vocation à développer des activités de proximité, du lien social, de la convivialité et du "vivre ensemble"**.



Pourquoi créer un tiers lieu à Saint-Hernin ?

Dans un monde de plus en plus individualiste, il semble essentiel de revenir à des valeurs simples de partage, d'entraide, d'écoute et de solidarité pour recréer une société civile plus engagée, plus solidaire et ouverte d'esprit et de donner la possibilité à chacun de s'exprimer, de s'enrichir et de s'accomplir individuellement et collectivement.

Quel tiers lieu pour Saint-Hernin ?

L'équipe municipale souhaite s'appuyer sur l'identité, l'ADN de la Commune : la culture ! Car Saint-Hernin est réputée avant tout pour son dynamisme culturel, associatif, pour son sens de la fête et pour son accueil chaleureux.

La Mairie propose chaque année une programmation culturelle variée, très fréquentée, qui permet à chacun d'accéder, à moindre coût, à des concerts, des pièces de théâtre, du cinéma, des conférences, des ateliers, des expositions.



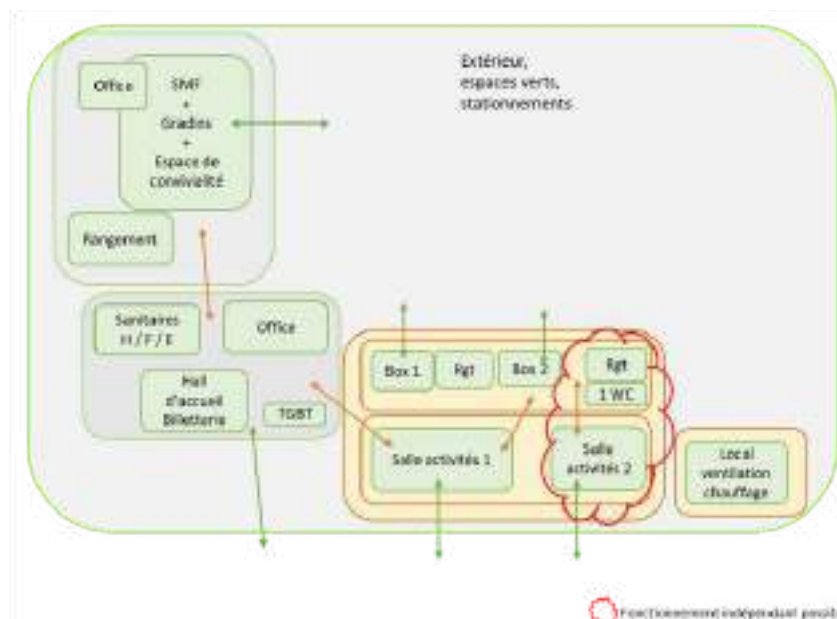
De grands événements comme la fête des voisins de clocher, la fête de la musique, le marché de Noël rassemblent également des centaines de personnes venant de tout le territoire. Enfin, les activités quotidiennes proposées par les associations locales (chant, gym, yoga, jeux de société, rencontres) permettent aux habitants de se retrouver très régulièrement et de tisser des liens.

C'est sur cette dynamique, cette convivialité que l'équipe municipale souhaite s'appuyer pour créer un lieu novateur et inclusif où toutes ces activités pourront cohabiter, se développer et animer la vie du territoire.

Quel est le projet imaginé par l'équipe municipale ?

Le projet consiste à réhabiliter et à agrandir la salle « Prad Ar Stivell » pour en faire un lieu dédié à la convivialité et à la culture sous toutes ses formes avec :

- Des salles d'activités **multi-usages** pour découvrir, expérimenter, pratiquer, travailler, échanger... ;
- **Des box pour accueillir des espaces de travail, des ateliers-boutiques** pour permettre aux artistes, aux créateurs, aux producteurs locaux de bénéficier d'un espace de visibilité à prix bas ;
- **Un espace de diffusion culturelle et artistique** d'une capacité de 120 places pour accueillir des événements, des concerts, des expositions, des conférences et les rencontres associatives et qui serait aussi la concrétisation des ateliers développés tout au long de l'année dans les salles d'activités ;
- **Un office** pour les déjeuners, les moments de convivialité et les afterworks.



Le tiers lieu bénéficiera ainsi d'une position privilégiée en cœur de bourg, proche des autres équipements et des commerces et sera intégré au site de la halle pour en faire un lieu de vie agréable, accueillant et propice aux rencontres et aux interactions sociales.



Quelles seront les activités proposées dans le tiers lieu ?

S'initier au chant, au théâtre, apprendre le breton, mieux appréhender les nouvelles technologies, créer des objets de ses mains, jouer aux jeux de société, se retrouver entre amis autour d'un café, rencontrer des artistes, écouter une conférence, assister à un concert, à une pièce de théâtre, créer ou découvrir une exposition de photos, de peinture...TOUT est à inventer, à construire en fonction de vos envies, de vos attentes, de vos besoins !

Venez nous faire part de vos suggestions, de vos idées, **le vendredi 24 juin à partir de 18h30 sous la halle, autour d'un apéritif créatif et musical !**

Il vous sera également proposé de laisser une empreinte de votre main sur une toile pour créer une œuvre collective, la première, nous l'espérons, de ce futur espace !



Projet de Tiers-Lieu

**TOUTS ENSEMBLE, MAIN DANS LA MAIN
REINVENTONS
LE PRAD AR STIVELL
DE DEMAIN!**



**VENDREDI 24 JUIN
À PARTIR DE 18H30,
PLACE DE LA HALLE**

Pour un **temps**
d'échanges autour d'un
apéritif créatif et musical!

En collaboration avec



SAINT-HERMIN 29
LA COMMUNE QUI A DU CHIEN

PRÉSERVATION DE NOTRE BOCAGE

Qu'est ce qu'un bocage ?

Le bocage est un paysage agricole quasi-naturel, façonné par l'Homme depuis le Moyen-âge qui se caractérise par un maillage de haies et talus linéaire et continu autour de parcelles agricoles.

Qui est en charge du bocage ?

Les acteurs principaux de la bonne santé de ce maillage sont majoritairement les agriculteurs puisqu'ils sont **les gardiens principaux** de cet écosystème que des générations d'agriculteurs avant eux ont créé pour délimiter leurs parcelles, mais aussi pour maintenir en bonne santé leurs terres.

Aujourd'hui, la santé du bocage dépend en grande partie des pratiques et de la volonté des agriculteurs. En effet, chacun d'entre eux a un **rapport différent au bocage** selon son type de système d'exploitation agricole et selon l'intégration des talus et haies à celui-ci.



Même si ces éléments naturels rendent service aux éleveurs en protégeant leurs bétails, ils peuvent, pour les cultivateurs, diminuer le rendement de leurs cultures en apportant trop d'ombre ou gêner le passage des engins mécaniques... On assiste ainsi depuis les années 50 et le boom de l'intensification de l'agriculture à une **diminution significative du bocage breton** ... Et le bocage de Saint-Hernin a suivi la même voie...



Un **rôle écologique, environnemental et climatique** avec:

- Une régulation du ruissellement de l'eau et donc une **réduction des risques d'inondation** en favorisant l'infiltration et en limitant les ruissellements.
- Une **réétention du carbone** dans la matière organique du sol et par le biais de la croissance des arbres.
- Une **réduction de l'effet îlot de chaleur en été** et une **réétention de la chaleur** sur les parcelles encloses **durant l'hiver**.
- Une **limitation de l'érosion** des sols.
- La préservation de la **biodiversité** par la contribution à la richesse du milieu naturel (animal et végétal)

Un **rôle pour l'agriculture** avec:

- Un sol plus épais et plus **riche en matière organique**.
- Un **maintien de l'humidité**.
- Une **protection contre les vents** qui crée un microclimat plus propice aux cultures et aux pâtures.
- Une **régulation des écoulements d'eau** qui permet ainsi la préservation de cette ressource rare en période sèche, et la répartition des alluvions qui fertilisent naturellement le sol.
- Une profusion des insectes pollinisateurs et auxiliaires de cultures, véritables alliés contre les parasites (rongeurs, pucerons) au sein des cultures. Et donc une **réduction de la pression phytosanitaire**.
- L'agroforesterie qui consiste à associer l'arbre, la culture et les animaux pour rendre service à l'agriculteur et qui **favorise les rendements** au sein des cultures.



Quels sont les rôles de ces talus et haies ?



Un **rôle économique** avec:

- Une **taille raisonnée et intelligente** des arbres présents sur les talus permet une production de bois déchiqueté, ou "bois plaquette", utilisé pour l'alimentation de chaudières à bois ou pour pailler les massifs.

Un **rôle paysagé** avec :

- Une participation à l'**identité, l'esthétisme**, la diversité et la qualité des paysages.
- Un **maintien des chemins de randonnée** et l'augmentation de l'attrait touristique.



Et sur Saint-Hernin, quelle est la situation?

Saint-Hernin, comme la très grande majorité du bocage du Finistère, a connu depuis les années 60 **une forte régression** du fait de l'industrialisation et des **remembrements successifs de parcelles** qui conduit encore aujourd'hui à l'agrandissement des surfaces agricoles par la suppression des talus et haies.

Pour lutter contre la destruction des talus, la commune a prévu, dans son Plan Local d'Urbanisme (PLU) des règles de préservation des structures paysagères et protège, au **titre de la Loi Paysage**, son patrimoine bâti (maison, manoir, chaumière..), vernaculaire (four à pain, colombier...) et **naturel (haies, talus, tourbières...)**.

Lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme en 2008 et en **collaboration avec les agriculteurs**, environ **235 talus ont été classés et protégés** contre la destruction.

Cependant, sur la totalité de ses talus protégés, **près de 22% des talus sont aujourd'hui partiellement ou totalement détruits** soit près de 51 talus. On peut aussi noter que depuis les images satellites et un travail sur le terrain, qu'**environ 155 talus non protégés ont été détruits**. La destruction de talus **laisse des traces visibles depuis le ciel** comme l'illustrent les images ci-dessous de terres agricoles de la commune. Les cultures poussent souvent moins bien, et les traces peuvent mettre quelques années à s'effacer.



Quelle est la réglementation actuelle pour la destruction de talus ?

Les talus sont un héritage de générations d'agriculteurs qui ont façonné les paysages de la commune durant des siècles. Si la destruction des talus a été pendant longtemps subventionnée, elle est aujourd'hui réglementée et les propriétaires de talus doivent systématiquement demander une autorisation auprès de la **Direction Départementale des Territoires et de la Mer**, au service **Économie Agricole** pour un talus non classé ou à la **mairie** pour les talus classés protégés dans le PLU. Pour certains talus, leur destruction peut être interdite ou soumise à condition. Des contrôles sont effectués à partir des images satellites par la DDTM.

Chaque destruction de talus protégés ou non doit être compensée. La destruction d'un talus protégé donc classé sur le PLU au titre d'élément de paysage à protéger, doit faire l'objet d'une **compensation à 100% voire plus.**

La destruction d'une haie ou la suppression définitive par arrachage est possible **uniquement dans les cas suivants** :

- La **création d'un nouveau chemin d'accès** rendu nécessaire pour l'accès et l'exploitation de la parcelle, dans la limite de 10 mètres de large.
- La **création ou agrandissement d'un bâtiment d'exploitation** justifié par un permis de construire.
- La **gestion sanitaire** de la haie décidée par l'autorité administrative (éradication d'une maladie).
- La **défense de la forêt contre les incendies** (décision administrative) ;
- La **réhabilitation d'un fossé** dans un objectif de rétablissement d'une circulation hydraulique.
- Les **travaux déclarés d'utilité publique** (DUP).
- L'opération d'**aménagement foncier avec consultation du public**, en lien avec des travaux déclarés d'utilité publique ; l'opération doit faire l'objet d'un conseil environnemental par un organisme reconnu dans l'arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales. (BCAE)

Quelles solutions pour accroître le bocage ?

La solution pour protéger et agrandir le bocage Saint-herninois est la **réimplantation de talus et de haies aux endroits stratégiques**. En Bretagne, le programme **Breizh Bocage**, alimenté par l'ensemble des collectivités et le fond européen de développement régional ou le conseil départemental du Finistère aide et finance la reconstruction et la restauration de talus. Les propriétaires de talus sont ainsi subventionnés et accompagnés pour la réimplantation de talus. Si la destruction de talus prend à peine quelques heures, la reconstruction d'un talus viable et utile peut prendre plusieurs années.



LAURIANNE FEYEUX

Pourquoi avoir choisi de vous installer à Saint-Hernin ?

Auparavant, j'habitais près de Dinan dans les Côtes-d'armor et, en 2016, j'ai décidé d'acheter une maison en centre Bretagne.

J'en ai visité une petite dizaine et c'est cette maisonnette saint-herninoise qui m'a tout de suite plu de par sa taille qui était idéale pour moi et surtout, j'ai apprécié la proximité du canal de Nantes à Brest, le bois qui s'y trouve à proximité immédiate...

C'est vraiment ce type de cadre de vie qui a été déterminant pour mon choix d'installation.



Comment s'est passé votre accueil sur la commune ?

Mon intégration a été très facile et, rapidement, j'ai rencontré des habitants, notamment Gérard Hammerville... Mon réseau s'est fait avec le monde des musiciens. J'ai aussi participé aux événements comme la fête des voisins, ou la fête de la musique.

Pouvez-vous nous expliquer votre parcours artistique ?

J'ai toujours dessiné, depuis toute petite. J'étais enfant unique et le dessin me permettait de me créer un monde imaginaire. Titulaire d'un bac littéraire, je me suis orientée vers une filière artistique : j'ai fait une école d'art à Saint-Etienne mais cela ne me correspondait pas. Je me suis alors dirigée vers le domaine de la santé et j'ai longtemps oscillé entre l'art et la santé.

Au départ, je ne faisais que du crayon gris et je suis passée au pastel sec à 24 ans.

Je trouvais que pour passer à la couleur, il fallait déjà bien maîtriser l'ombre et la lumière. Puis, j'ai incorporé de la peinture acrylique dans mes pastels et c'est là que j'ai choisi de passer à la peinture.... et c'est complètement autre chose ! En effet, avec la peinture, il y a ce côté aqueux qu'on n'a pas en dessin, et d'autre part, il se crée une distance entre soi et la toile, on ne retrouve plus le côté tactile qu'on a avec le crayon gris ou le pastel sec en l'estompant au doigt.

Je me suis beaucoup cherchée au niveau de la peinture et cela fait maintenant 2 ans que j'ai trouvé mon style et depuis, j'ai un nom d'artiste : Lolly de la Roza. Vous pouvez me trouver sur Facebook et me contacter par courriel : lollydelaroza@gmail.com



Faites-vous encore du dessin ?

Je fais davantage de la peinture, mais je continue toujours à faire du dessin.

J'aime beaucoup dessiner, c'est presque un besoin. Je fais beaucoup de portraits et je travaille de plus en plus sans modèle, car je trouve que c'est plus intéressant : il n'y a pas la contrainte de la réalité.

Pouvez-vous nous présenter vos peintures?

En 2020, j'ai commencé une série d'une dizaine de tableaux : peinture acrylique sur toile.

Je voulais faire de la peinture un peu plus aléatoire et plus abstraite.

Pour cette série, mes fonds sont toujours aléatoires, et j'y insère des éléments figuratifs : il y a toujours une femme, des fleurs et des papillons.

Vous êtes-vous lancée dans d'autres pratiques artistiques ?

J'ai débuté l'écriture, avec des poèmes, rassemblés dans un petit recueil de poésie. J'ai également commencé un roman, il y a 15 ans, mais je ne l'ai jamais terminé, car je suis partie sur d'autres projets. Je le reprendrai peut-être un jour... Enfin, j'ai écrit deux nouvelles.

J'écris pour mon plaisir personnel et je ne l'ai jamais fait lire par quelqu'un.

Cependant, ce qui est intéressant dans l'écriture, c'est que tu voyages dans ton propre univers, c'est donc très agréable, mais c'est long et ingrat, car on ne le partage pas forcément.

Souhaiteriez-vous en partager quelques-unes, un jour ?

Oui, si j'en termine une, j'aimerais bien les diffuser. Ma dernière nouvelle doit avoir 4 ans. Je suis allée au bout, j'ai fini le plan de l'histoire, mais je n'ai pas finalisé toutes les digressions : je suis arrivée au bout du fleuve, mais je n'ai pas décrit tous les ruisseaux et pour que ce soit achevé, il faudrait décrire les ruisseaux !

Et entre temps, il y a eu la musique... En fait, mes différentes pratiques artistiques s'entremêlent et par moments, c'est plus pertinent de pratiquer tel art plutôt qu'un autre.

La musique est donc un art que vous pratiquez également ?

La musique est la pratique artistique qui est arrivée en dernier dans ma vie. Depuis 2015 je joue de l'accordéon diatonique en autodidacte, en 2017, j'ai débuté les percussions africaines. Dans le courant de l'année 2018, j'ai eu l'occasion de chanter dans un groupe et en 2019, j'ai intégré un groupe de musique professionnel, Bélozidé, que j'ai quitté depuis. J'ai aussi acheté un piano mais je m'entraîne en privé.

Publiquement, je fais toujours de la percussion africaine dans le groupe « **Dingue de Mangué** ». dinguedemangué@gmail.com ou via facebook.

Et vous pratiquez tous ces arts de manière régulière ?



En ce moment, je fais de la peinture et de la musique.

J'ai l'impression que les choses sont arrivées au hasard mais avec le recul, je me rends compte que chaque fois que je pratique un art, c'est parce-que j'ai envie de m'exprimer.

La base de mon art, c'est l'imagination : j'ai toujours eu beaucoup d'imagination et avec la vie ça se combine : La pratique artistique me permet d'exprimer un ressenti, une émotion. Je pense que le fait d'être enfant unique m'a permis de me créer ma bulle et j'ai toujours grandi en campagne, et la nature c'est ressourçant.

Existe-t-il un lien entre Saint-Hernin et votre art ?

Parfois quand je me balade sur les bords du canal, je me dis que j'aimerais bien me poser sur les berges pour peindre : l'eau, les canards... Ce cadre de vie est inspirant. Le côté nature de Saint-Hernin est vraie source d'inspiration. Dans le cadre de la valorisation du patrimoine et de l'enclos paroissial, la municipalité a réalisé une chasse au trésor pour les enfants. J'ai dessiné le petit ardoisier, mascotte du livret qui accompagne la chasse au trésor.

Avez-vous rencontré d'autres artistes de la commune ?

Pour le moment, non, mais j'aimerais bien ! À Tronjoly, lors de ma dernière exposition, nous étions près de 35 artistes et ce fut très intéressant d'échanger et de partager autour des mêmes passions. En tant qu'artiste-peintre ou plasticienne, ce n'est pas évident de trouver d'autres personnes avec qui échanger... On est seul face à son art.

Quels sont vos futurs projets artistiques ?

ils sont nombreux ! Créer un groupe de musique, car j'écris des chansons aussi ! Publier un roman, une nouvelle, un recueil et retrouver l'univers de l'écriture. participer à de grandes expositions artistique et rejoindre un collectif d'artistes...

Vivre de mon art est le but ultime. Beaucoup de personnes pense qu'être artiste n'est pas un véritable travail, mais à 40 ans, je sais que je suis faite pour ça !

J'aime créer et je souhaite vivre de mon art.

Ma place est dans la création.





ANDRÉ DENIEL

« LA VIE À NEW-YORK »

Dans notre dernière rubrique consacrée aux témoignages d'habitants, Robert Salaün nous partageait son expérience et sa vie bien remplie aux Etats-Unis où il a roulé sa bosse. Aujourd'hui, nous allons à la rencontre d'André DENIEL, lui aussi est passé par la Grande Pomme ! Au travers de son récit, laissez vous porte 60 années en arrière. Bonne lecture !

Où as-tu grandi ?

J'ai grandi à Langonnet, dans le Morbihan à quelques kilomètres de Saint-Hernin.

Qu'est ce qui a motivé ton départ ?

Dans mon temps, nous étions beaucoup de grandes familles, 6, 10, 12 enfants... Pour notre part, nous étions une fratrie de 6. À cette époque-là, il y avait beaucoup de monde en Bretagne, et beaucoup ont voyagé pour chercher un travail. À Paris, New-York ou bien Jersey aussi. Il n'y avait pas de travail pour tout le monde ici. Je suis donc parti après mon service militaire à 22 ans. J'ai fait deux années en Algérie. Une fois rentrée en France, je suis parti pour les Etats Unis, pour trouver du travail. Le 4 octobre 1959 exactement.



Par quel moyen de transport as-tu voyagé ? Étais-tu tout seul ?

Oui, j'ai fait le voyage seul.

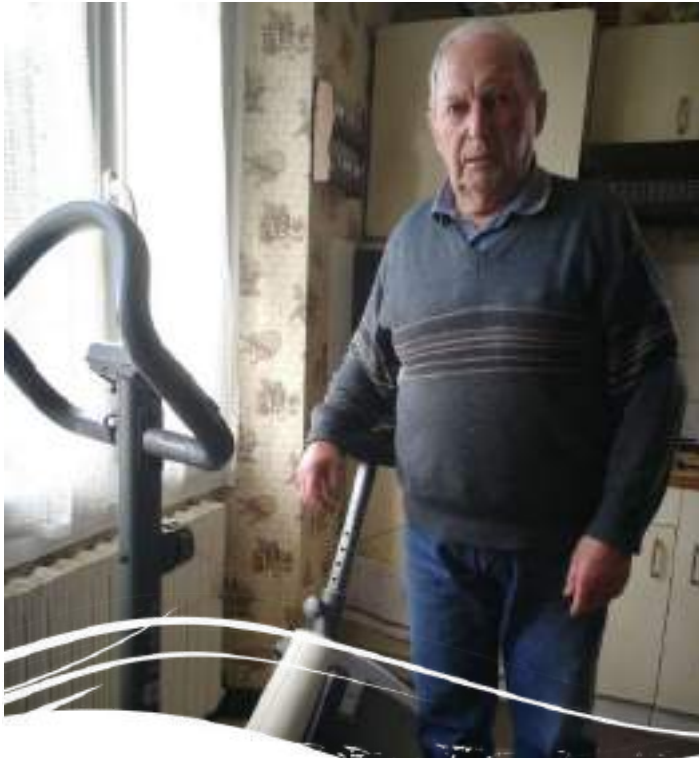
Pour mon premier voyage, j'ai voyagé en avion. Et une fois, j'ai fait la traversée sur le France, c'était son dernier voyage, c'était un grand bateau, c'est dommage qu'ils l'aient arrêté. *(Le France était un paquebot pouvant accueillir 2032 passagers et 1100 membres d'équipage. Long de 342 m, il est resté 42 ans durant le plus long paquebot au monde. NDLR).*

Est-ce qu'il y avait d'autres personnes que tu connaissais ?

Ah ouais, sur place, j'avais des cousins, cinq ou six ! Ils y étaient depuis quelques années déjà. À mon arrivée, ils sont venus me chercher à l'aéroport car je ne parlais pas anglais. Quelques mots par-ci par-là, mais c'est venu vite. En 1962, 5 000 Bretons vivaient à New-York venus de Gourin et des communes voisines.

Tu as fait quoi comme métiers là-bas ?

J'ai tout de suite travaillé dans un hôtel. Dans cet hôtel, il y avait 5 restaurants. Pour ma part, je travaillais au sixième étage avec 60 autres garçons, et seulement 2 Bretons. Ce sont mes cousins qui avaient trouvé ce boulot-là. La première année, j'ai démarré comme aide-serveur, par ce que je ne parlais pas la langue. Pour prendre les commandes et tout ça, il fallait parler anglais. Après un an, je parlais pas mal anglais, je prenais des cours l'après-midi, entre le service du midi et du soir. C'était organisé par des professeurs du Lycée Français. Ça n'a pas été facile ! On me disait « Give me some butter », "Give some water" alors j'allais demander ce que le client demandait ! C'est venu petit à petit. Quand tu es jeune, tu apprends vite !



Tu es resté combien de temps là-bas ?

Je suis resté 24 ans là-bas, à New-York même dans l'hôtellerie-restauration, je changeais de temps en temps d'hôtel ou de restaurant.

Une expérience particulière à partager ?

Une fois, on a joué avec le Stade Breton contre les COSMOS, l'équipe de foot New-Yorkaise. J'ai joué contre Beckenbauer[1] et Pelé[2] lors d'un match amical !

[1] (Joueur international Allemand)

[2] (Joueur international Brésilien)

Peux-tu me parler du Stade Breton ?

C'est un club de football qui a été créé en 1955. Son président s'appelait Jean Pengloan et le deuxième président Lucien Lozach. Lui était patron du « Café des sports ». En plus des équipes de foot, il y avait aussi les boulistes, les cyclistes... Dans l'équipe de foot, certains jouaient en première division ou deuxième division professionnelle en France avant d'arriver. Ceux-là jouaient en contre-attaque pour mettre les buts ! Il y avait d'autres joueurs qui jouaient à Quimper avant, moi aussi, j'ai joué à Quimper et Ergué Armel, en troisième division. À New-York, il y avait une première, deuxième et troisième division. Il y avait du monde hein ! Alors moi, je jouais en deuxième. On jouait à Central Park, dans le centre de Manhattan. Douze Pays participaient au tournoi qui avait lieu chaque année dont l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne... Et le Stade Breton ! Au moins 400 personnes venaient assister aux matchs, et même une année, le Stade Breton a terminé deuxième du tournoi, un exploit ! Tout le monde se retrouvait au Café des sports après les matchs.

Tous les ans, un bal était organisé par le Stade Breton dans les plus grands hôtels, Americana Hôtel, Waldorf-Astoria, et bien d'autres hôtels étoilés. Plus de 500 personnes assistaient à ces bals avec de grands noms de l'accordéon comme Aimable ou bien André Vershuren... Et leurs orchestres.



LA CHANSON DU STADE BRETON

*(Composée par Monsieur Raymond Vaudard -
Sur l'air populaire des chapeaux ronds)*

REFRAIN

Où, c'est l'pays de Cocagne
Vive la Bretagne.
Il n'a que des champions,
Vive le Stade Breton

I

Nos équipes de footbaleurs,
Sur les terrains sont la terreur
Pour défendre nos belles couleurs,
Vive le Stade et tous ses Joueurs.

II

Toute l'équipe de la Pédale,
Sur vélos sont mieux qu'à cheval,
Roule et pousse, c'est infernal,
Pour être là au sprint final.

III

A la pétanque, sans question,
On pointe toujours sur le bouchon,
Et on tire comme des champions
Vive la Boule du Stade Breton.

IV

Le Stade Breton est éloquent.
A Jean-Pierre son Président.
Au comité, aux dirigeants,
Notre salut reconnaissant . . .

Tu as connu le mal du pays par moment là-bas ?

Oui un peu au début mais j'avais beaucoup de cousins alors on se voyait, on allait au café des sports boire un pot pour se rencontrer. C'était le bar des Bretons !

Qu'est-ce qui t'as fait rentrer au pays ?

Je rentrais en vacances en Bretagne, quand on pouvait avoir un mois entier. Une fois en vacances par ici, je suis passé devant la maison de Saint-Hernin et il y avait un panneau à vendre. De ce temps-là, il n'y avait pas beaucoup de maisons à vendre à Saint-Hernin, ah non. Alors je l'ai achetée. C'était en 1979. Au début, c'était pour venir en vacances. En 1983, on a décidé de rentrer. Les enfants étaient encore jeunes, c'était le bon temps pour rentrer. Je suis revenu en France avec ma famille. J'ai été embauché à la SIALE (Ardo actuellement, à Gourin. NDLR). Il y avait alors 20 ou 30 personnes qui venaient d'Amérique et ils étaient embauchés à la SIALE. On n'avait pas de problèmes pour être embauchés là-bas quand on venait d'Amérique. La directrice disait qu'en venant de là-bas, on était tous courageux, alors tous ceux qui venaient se présenter pour finir leur carrière en France, ils étaient embauchés. On cuisinait des légumes, j'ai fait cariste aussi. Par la suite, j'ai fait un mandat de conseiller à Saint-Hernin. J'ai été président de l'USSH et des anciens de l'Afrique du Nord aussi !

Projet de territoire :

Une feuille de route pour les années à venir

Quel avenir pour le territoire de Poher Communauté ? Comment le développer, le rendre plus attractif ? Quels sont les enjeux prioritaires, les besoins des habitants pour que chacun s'y sente bien et y trouve sa place ? Comment renforcer les liens entre Poher Communauté et les communes rurales ?

Autant de questions auxquelles le projet de territoire devra répondre.

La démarche a été validée par le Conseil Communautaire le 25 novembre dernier. Accompagnés par l'agence Praxidev, conseil en stratégie et développement et par l'agence Futur Proche spécialisée en aménagement, urbanisme et paysage, les élus ont un an pour doter le territoire communautaire d'un projet commun, collectif basé sur des valeurs partagées et établir une feuille de route pour les prochaines années avant d'envisager, pourquoi pas, un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)...

Une construction par étapes :

- Phase 1 : réalisation d'un diagnostic (3 mois)
- Phase 2 : définition des objectifs et des axes stratégiques (3 mois);
- Phase 3 : plan d'actions (4 mois).

Le projet de territoire nous concerne tous!

Parce que vous vivez sur le territoire, parce que vous l'aimez et que vous le connaissez mieux que personne..., votre avis compte plus que tout ! Participez à la concertation qui sera menée dans les prochaines semaines !



Espace Familles Carhaix-Poher :

Le portail en ligne qui facilite les démarches des usagers

Destiné à dématérialiser et faciliter les démarches des usagers vis-à-vis des services de Poher Communauté, le nouveau portail en ligne Espace familles, est ouvert depuis le mois de mai 2022.

L'inscription et le paiement en ligne via ce portail sont d'ores et déjà possibles pour **le transport scolaire, l'école de musique du Poher, les écoles primaires de Carhaix et l'école Diwan, la garderie et la cantine à Carhaix.**

Si au cours de cette année 2021-2022, vous avez procédé à une inscription à l'un de ces services, un courrier vous a été adressé, vous invitant à vous créer votre espace personnel sur le portail.

Sur ce courrier, figure votre « Clé Enfance ».

Cette clé, à renseigner lors de la création de votre espace personnel permet de faire le lien avec votre dossier auprès des services de Poher communauté ou de la Ville de Carhaix. Avantage, avec l'Espace Familles Carhaix-Poher, un seul justificatif permet désormais de s'inscrire à tous les services.



Au sein de votre espace sécurisé sur le portail, vous pouvez également procéder au paiement en ligne des factures, éditer, et conserver pendant 15 ans les documents qui vous concernent. L'Espace Familles Carhaix-Poher vous offre également la possibilité d'être informé rapidement par mail ou sms.

À chaque étape de vos démarches, vous avez la possibilité de joindre un service dédié à ce numéro : **02 98 99 48 15**

Les dossiers d'inscription au transport scolaire, à l'École de musique du Poher, et aux écoles primaires de Carhaix, ne peuvent plus être envoyés par courrier.

Pour accompagner les usagers dans leurs démarches en ligne, une permanence est assurée à la Maison de services au public (MSAP), à Carhaix, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



VIE PRATIQUE

QUI CONTACTER EN CAS DE :

Poteau téléphonique cassé ou câble décroché

Le réseau téléphonique est la propriété de la **société Orange** qui est la seule à pouvoir intervenir. Les problèmes doivent être signalés en utilisant le formulaire en ligne sur le site suivant:

<https://dommages-reseaux.orange.fr/>

Au préalable, pour une réparation plus rapide et efficace, vous pouvez relever le numéro de poteau (étiquette bleue, jaune fixée sur le poteau) et si possible une ou deux photographies. Le délai de réparation est en général compris entre 3 et 14 jours.

Problèmes d'ADSL et de téléphonie

Dans tous les cas **votre fournisseur** est seul habilité à gérer les problèmes de réseau (qualité, lien internet, téléphone, etc...). Les coordonnées du support se trouvent sur vos factures de Bouygues Télécom, Free télécom, Orange, SFR ou de tout autre fournisseur.

Poteau électrique cassé ou câble décroché

Vous devez vous adresser au service de dépannage de la **société Enedis** au : **09 72 67 50 29**.

Panne d'électricité

Vous devez impérativement vous adresser à **votre fournisseur d'électricité**. Les coordonnées téléphoniques se trouvent généralement sur la facture.

Fuite sur le réseau d'eau, pas d'eau ou baisse de pression significative

Sur la commune de Saint-Hernin le concessionnaire est la **SAUR**. Vous trouverez ses coordonnées sur le site : <https://www.saurclient.fr/> ou sur vos factures d'eau.

Problèmes de voirie

S'il s'agit d'une route départementale, vous devez vous adresser au **Conseil Départemental** au **02.98.76.20.20**. Pour la voirie communale, adressez-vous à la **mairie**.

Arbres gênants en bordure de route

L'élague raisonnable des arbres est à la charge du **propriétaire du terrain** où est implanté l'arbre. Si celui-ci se trouve sur la voie publique, il faut alors le signaler à la **mairie**.

Lampadaires publics

Vous pouvez signaler un éclairage défectueux à la **mairie**.

Problème de voisinage

En cas d'incident avec un voisin, un **accord à l'amiable direct** est toujours à privilégier. Si le problème persiste, vous pouvez contacter la **mairie**.

VIE PRATIQUE

VOS CONTACTS DE PROXIMITÉ :

Mairie, Agence Postale et Médiathèque

11 rue du centre-bourg
Ouverture au public :
Du Lundi au vendredi :
9H00 - 12H00 / 13H30 - 19H00
02 98 99 51 27
mairie@saint-hernin.fr

Prise de rendez-vous avec un élu ou Madame Le Maire

Il est possible de prendre rendez-vous par courriel ou téléphone avec les élus et Madame Le Maire.

Merci de préciser l'objet de la demande afin de faciliter la réponse à vous apporter.

Prise de rendez-vous avec la Directrice Générale des Services, Madame Dréau.

Il est possible de prendre rendez-vous aux mêmes coordonnées.

École Publique communale

3 Rue de l'École
02 98 99 51 12

POLICE

Appeler le 17

POMPIERS

Appeler le 18 OU le 112 (à partir d'un portable)

SAMU

Appeler le 15

Centre des finances publiques

10 Boulevard Jean Moulin
29270 Carhaix-Plouguer
Lundi au vendredi de 8H30 à 12H00
02 98 99 31 70

Poher communauté

Maison des Services Publics
Place de la Tour d'Auvergne
BP 150
29833 Carhaix-Plouguer
02 98 99 48 00
poher@poher.com

Crèche Galipette

7, route de Kerniguez, Carhaix
Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h
galipette-asso.fr
02.98.93.79.64

Relais Assistante Maternelles

7 Route de Kerniguez, Carhaix-Plouguer

Sur rendez-vous :
ramdupoher@poher.bzh
02.98.99.44.45

SPANC Assainissement Non collectif

Services techniques de Poher communauté
21, rue de Gourin
29270 CARHAIX
02.98.99.48.08 / 06.27.18.32.54
spanc@poher.bzh

Déchetterie de Carhaix

Kervoazou
Horaires d'ouverture: 9h - 12h / 13h30 - 18h00 tous les jours sauf le dimanche.
02.98.93.37.36



SPECTACLE ÉQUESTRE - MAI 2022